



## Solidaires finances en CHSCT du Morbihan

### Compte Rendu du CHSCT du 8 juillet 2014

Le dernier CHSCT du Morbihan avant l'été s'est réuni sur la départementalisation de la gestion des procédures collectives au sein du Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS)

Ce CHSCT est convoqué suite à la demande expresse des Organisations syndicales. La Direction qui n'avait pas jugé utile de convoquer cette instance, considérant que cette réforme n'était pas de grande importance.

Après lecture de notre déclaration liminaire, (jointe) nous sommes intervenus sur ce projet de la Direction.

En propos introductif, nous avons rappelé notre ferme opposition à toute restructuration, visant à concentrer les missions.

Nous avons rappelé que même si cette commande vient de la Direction Générale, le Directeur, président du CHSCT, est en droit de refuser toute restructuration dès lors qu'elle est organisée dans l'urgence, sans réelle réflexion, et qu'elle est de nature à créer toute forme de pression sur les agents.

Le Directeur n'a pas semblé être de notre avis quant à sa volonté de dire « non » et de faire remonter les difficultés des agents et des services vers l'administration centrale... Vous apprécierez... !!

Après quelques échanges, nous nous sommes rendu compte que rien n'est prêt ; ainsi, l'applicatif RSP forcé, condensé de chaque application actuelle, qui permettrait aux agents un meilleur exercice de la mission, n'est pas prêt, ne fonctionne pas, et ne semble pas être le souci majeur du Directeur !!

Le protocole de fonctionnement entre la cellule des procédures collectives et les différents services (SIE, SIP, Trésoreries) reste à établir. La Direction espère avoir des précisions cet été, pour une mise en place au 1er octobre !!!

Nous sommes intervenus sur les délais de transfert des dossiers des différents services vers le PRS ; alors qu'était annoncé un transfert de stock de dossiers dans un délai de six mois, nous avons proposé d'allonger ce temps de transfert sur la durée d'un an, afin de donner plus de visibilité sur la volumétrie des emplois nécessaires à l'accomplissement de la mission. Cette proposition, que nous avons abordée en préalable avec les agents concernés, a été acceptée par la Direction.

Sur les emplois : Solidaires aux Finances a demandé que l'annonce de la création de cette cellule ainsi que les emplois attachés soit publiée et ouverte à tous les agents afin qu'ils puissent y demander leur affectation .

La Direction prévoit 3 emplois pour cette cellule : 1 A et 2 B.

Alors qu'initialement, le Directeur avait prévu que ces emplois seraient pourvus par 3 collègues issus de la filière fiscale, le vote unanime et négatif des OS en Comité Technique Local du 1er juillet dernier a permis d'inverser un peu cette tendance. La Direction trouve légitime notre demande d'envisager l'affectation d'un collègue issu de la filière Gestion Publique.

Toutefois, les emplois seront réellement implantés au 1er septembre 2015, suite au CT emplois de janvier 2015. Ces emplois seront la conséquence d'un redéploiement dans le département et donc supprimés dans certains services (inconnus à ce jour). Solidaires aux Finances a rappelé son opposition à ce procédé et revendique toujours de réelles créations d'emplois.

Vos représentants Solidaires aux Finances ont réitéré leur demande d'une réelle formation au plus près des besoins des agents.

Notre demande vise à sécuriser les agents dans l'exercice des missions de ce nouveau service.

Nous avons à cet égard émis un avis que vous lirez ci-joint.

### ETUDE DU REGISTRE SANTE ET SECURITE AU RAVAIL ET DES FICHES DE SIGNALEMENT

L'étude du registre de sécurité et santé au travail et des fiches de signalement a soulevé le problème d'absence de moyen d'alerte pour un service lors d'un burn out. Pour une meilleure réactivité et une information complète il a été retenu l'utilisation de la fiche de signalement avec un envoi à l'assistant de prévention (M E. Hautin) et au chef du personnel (Mme C. Etienne). L'envoi sera à effectuer directement à la direction avec copie au chef de service et aux organisations syndicales pour suivi.

Lors des questions diverses il a été demandé :

Les suites du groupe de travail sur l'accueil de Lorient.

La direction : le projet sera finalisé à la rentrée avec une dernière réunion

Les suites des travaux J. D'Arradon après le dépôt des plans à la Direction Générale

La Direction : nous n'avons pas de retour de la Direction Générale.

L'avancement des travaux de l'accueil d'Auray

La direction : ils suivent leur cours conformément aux prévisions

Les problèmes de réseau pour Gourin, Ploermél :

La Direction : ils sont résolus, les délais étaient dus au choix par la Direction Générale de l'opérateur SFR pour la maintenance et à Orange en tant que fournisseur d'accès.

Les suites des demandes de stores pour Lorient et Locminé

La direction : L'installation sera effectuée avant le prochain CHSCT (fin septembre)

Des remarques sur les dysfonctionnement du parking de Lorient

La direction : Ils seront corrigés avant la réception du chantier.

### **Les élus de Solidaires - finances en CHSCT 56**

Véronique Tribouillois – Tit,	Nicolas Gauthier – Tit
Nicolas Lhuillery – Tit,	Annick Le Gall – Suppl
Céline Faure – Suppl,	Françoise Mathieu- Suppl

**En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec les élus, les militants, les correspondants de Solidaires finances !**

Le Snui et Sud-Trésor Solidaires deviennent Solidaires aux Finances



## Section du MORBIHAN

Secrétariat de Section :

Annie RIO - Jean-Marc PAPOTIER

13 Avenue Saint Symphorien

56020 VANNES CEDEX

02.97.68.54.68

### Déclaration Liminaire du CHSCT du 08 juillet 2014

Monsieur le Président,

La dégradation continue des conditions de vie au travail des agents est due à plusieurs facteurs : les suppressions d'emplois et leur corollaire, l'augmentation constante des charges, l'empilement des réformes de structures pour tenter de faire face aux postes supprimés, les modifications récurrentes de législation, le pilotage par objectifs. Solidaires aux Finances a toujours placé les conditions de vie au travail au cœur de son revendicatif et continuera de le faire avec détermination.

Les discussions menées depuis 2008 entre les représentants de l'administration et les représentants des personnels ont permis de faire progresser l'idée d'une approche globale des conditions de vie au travail et d'avancer sur des sujets comme l'évaluation des risques professionnels au travers du DUERP, le tableau de bord de veille sociale (outils d'alerte), le guide de prévention des risques psycho-sociaux pour mieux appréhender les définitions et les conséquences d'organisation du travail pathogène.

Force est de constater qu'entre les annonces de la DG en matière de condition de travail et les réalités du quotidien, le fossé se creuse du fait d'une absence de réelle appropriation de ces questions et de ces outils par les hiérarchies locales alors que dans le même temps la situation est de plus en plus tendue dans les services.

Solidaires aux Finances veillera au respect des obligations réglementaires incombant à l'administration, notamment l'obligation de résultat de tout employeur en matière de santé et de sécurité des salariés.

Solidaires aux Finances continuera ainsi d'exiger le respect et l'application de l'ensemble des textes, notamment l'article 57 du décret Fonction Publique qui régissent le fonctionnement et les prérogatives des CHSCT. Ceux-ci devront être systématiquement sollicités en amont de toute réforme de structure, de toute réorganisation de service (et avant CTL) ou encore avant l'introduction d'une nouvelle application informatique structurante.

Pour Solidaires aux Finances, il n'y aura pas d'évolution possible sans donner la parole aux agents sur leur travail, son contenu et son organisation.

L'administration doit leur reconnaître le droit d'expression collective pour pointer les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

En partant du réel, des contraintes et des pressions vécues par les personnels, nous exigerons de l'administration une modification de l'organisation du travail et des modes d'encadrement. Nous exigerons, en outre, que la possibilité d'intervenir sur leur travail et son environnement soit rendue aux agents.

Nous avons par nos analyses montré l'existence de risques psychosociaux au sein de la DGFIP et défendu la nécessité de conduire une réflexion sur l'organisation du travail qui peut être pathogène. Cependant, l'administration ne se donne pas les moyens de son ambition affichée et les agents dans leur quotidien ne voient pas de changement.

Concernant l'ordre du jour de ce CHSCT, et plus particulièrement la départementalisation des Procédures Collectives, Solidaires aux Finances tient à rappeler son opposition à toute concentration de missions. En outre, le cynisme de la présentation d'une prétendue spécialisation aboutissant à une économie d'échelle est, dans le contexte, inacceptable, et constitue une injure à l'ensemble des agents du département, confrontés depuis de nombreuses années aux suppressions massives d'emplois et à l'augmentation significative de leur charges de travail.

Toutefois, dans l'intérêt des agents, nous interviendrons en séance sur la mission et les conditions de vie au travail.

Conformément à nos engagements, nous allons porter en séance la parole des agents, et nous vous demandons, d'ores et déjà, de répondre précisément aux questions abordées.

Pour Solidaires aux Finances, ces restructurations sont dans la ligne de la démarche stratégique : concentrer les services, regrouper les agents, réduire les implantations immobilières et supprimer encore des emplois !

Nous combattons résolument ces orientations.



AVIS SOLIDAIRES AUX FINANCES AU CHSCT DDFIP DU MORBIHAN  
DU 08 JUILLET 2014

SUR LA DÉPARTEMENTALISATION DES PROCÉDURES COLLECTIVES AU SEIN DU  
PÔLE DE RECOUVREMENT SPÉCIALISÉ

Suite à l'examen des documents présentés dans le cadre du projet de départementalisation des procédures collectives au sein du Pôle de Recouvrement Spécialisé, et en l'absence d'éléments susceptibles de mesurer les conséquences de cette réorganisation sur les conditions de travail et la santé des agents des services concernés, les représentants de Solidaires aux Finances émettent l'avis suivant :

Les répercussions directes ou indirectes de cette restructuration sont minimisées par la Direction Départementale du Morbihan, et les constats recensés sur la fiche d'impact ne sont pas en adéquation avec la réalité des services.

- Tous les services actuellement en charge de Procédures Collectives seront impactés par la départementalisation. Les travaux d'assiette étant de la compétence des SIE, SIP et Trésoreries, ces services ne verront en aucun cas leurs charges de travail réduites.
- Les applications informatiques ne sont pas adaptées au transfert automatique des dossiers des particuliers.
- Enfin, bien que le CHSCT soit consulté, Solidaires aux Finances déplore que le Médecin de Prévention n'ait pas été associé à la mise en place de ce service.

Le délai de mise en place de la cellule départementale des Procédures Collectives est contraint, réalisé dans l'urgence et la précipitation, et sans réelle concertation avec les différentes organisations syndicales.

De fait, Solidaires aux Finances émet un avis défavorable à la mise en place de la cellule départementale des Procédures Collectives.